



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide au développement

Question écrite n° 34447

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères concernant la situation de la République centrafricaine, pays désigné par les Nations unies comme PMA (pays les moins avancés). L'extrême pauvreté qui ne cesse d'augmenter dans ces pays risque d'entraîner une augmentation du nombre de personnes vivant avec moins de un dollar par jour. Il est fondamental d'apporter une aide à ce pays pour renforcer sa capacité à participer à l'Organisation mondiale du commerce, à s'intégrer dans un système économique mondial. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures et la position de la France dans cette action de soutien et d'accompagnement indispensable pour rétablir un meilleur équilibre des richesses.

Texte de la réponse

La situation en République centrafricaine (RCA) est en effet alarmante. La RCA a été classée, en 2003, 169e sur 177 pays à l'indice du développement humain établi par le programme des Nations unies pour le développement. Son PNB par habitant était de 260 \$/habitant en 2003. D'autre part, en raison de la difficile situation politique traversée par la RCA au cours des dernières années, l'aide totale à la RCA a été divisée par quatre entre 1995 et 2003, faisant de la RCA le 3e pays recevant le moins d'aide (13 \$/an/habitant) selon la Banque mondiale. Contrairement à beaucoup de pays développés et d'institutions internationales qui se sont progressivement détournés de la RCA, la France n'a pas ménagé ses efforts pour soutenir ce pays. La RCA fait partie de la zone de solidarité prioritaire et, à ce titre, est éligible au Fonds de solidarité prioritaire. La France est le premier pays contributeur bilatéral au développement et l'aide française s'élève à 40 % de l'aide publique au développement totale reçue par la RCA. Par ailleurs, la France verse depuis quelques années une aide budgétaire qui permet à la RCA de faire face à des dépenses qui ne peuvent être assumées par le budget de l'État centrafricain en cette période de grande fragilité. Cette aide s'est élevée à 7 millions d'euros depuis 2003. Trente-huit assistants techniques sont présents sur place. L'AFD est à nouveau active depuis janvier 2005 et développe des projets à haute intensité de main-d'oeuvre (assainissement, voirie), ainsi que des projets dans le domaine de la santé (projet PALST : projet d'appui à la lutte contre le sida et la tuberculose), du développement rural et de l'élevage, et enfin de l'enseignement de base. En 2004, le soutien français total (ministère des affaires étrangères, ministère de la défense et Agence française de développement) apporté à la RCA s'est élevé à 25 millions d'euros. Il convient d'y ajouter la participation française aux dépenses sur le Fonds européen de développement, à hauteur d'environ 25 %, sur une enveloppe totale de 109 millions d'euros en faveur de ce pays. Ces fonds bilatéraux sont alloués aux trois priorités de la coopération française définie au titre du document cadre de partenariat : les infrastructures, l'eau et l'environnement, et enfin la santé (essentiellement le sida). L'éducation demeure aussi un secteur clef de notre intervention, étant donné les besoins de la RCA en personnes qualifiées pour sa reconstruction. La France a provoqué en juillet 2005 une réunion de sensibilisation des bailleurs de fonds, tant multilatéraux (FMI, Banque mondiale, PNUD, Union européenne, Banque africaine de développement) que bilatéraux. Cette réunion avait pour but d'établir le diagnostic auquel doivent faire face les autorités centrafricaines au sortir d'une transition politique réussie de deux ans et d'élaborer dans les

meilleurs délais une réponse coordonnée. Consciente de l'importance de la réinsertion de la RCA dans le concert international et de la fragilité de sa situation économique et financière, la France reste mobilisée et vigilante afin d'oeuvrer au redressement de ce pays.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34447

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2004, page 1305

Réponse publiée le : 7 février 2006, page 1209